



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 17 /AONO/CBO/SG/CIPM/2026 DU 05 MAI 2026

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A WANTAMO,  
MONAY, KISSI, MBONGA ET SARAMBI DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA,  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.  
LOT 1, 2, 3, 4 et 5**

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026**

**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune de **BETARE-OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **travaux de construction des forages équipés de PMH A WANTAMO, MONAY, KISSI, MBONGA ET SARAMBI** dans la Commune de **BETARE-OYA**, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est. **LOT 1, 2, 3, 4 et 5**

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ **L'étude hydrogéologique et implantation** (études géomorphologiques, hydrogéologiques, géophysiques et installation) ;
- ❖ **L'installation du chantier** (l'aménagement d'une aire pour stockage de l'atelier et matériel, le déplacement de l'atelier au site des travaux, installation, montage et démontage de l'atelier de forage et accessoires, le nettoyage et le repli du matériel ;
- ❖ **La construction du forage** (la foration au rotary des terrains d'altération, la pose et l'arrachage d'un tubage provisoire en PVC, la foration du socle au marteau fond-de-trou, la fourniture et pose des tubes PVC crépines, la fourniture des tubes PVC pleins provisoires, la fourniture et mise en place d'un massif filtrant, la fourniture et la mise en place d'un bouchon d'argile sur l'ensemble des tubes pleins et enfin la cimentation de la tête de forage ;
- ❖ **Développement et essai de pompage** (utilisation d'un compresseur, la vidange de toute eau de mauvaise qualité, l'essai de pompage par pallier);
- ❖ **Aménagement de la surface** (la réalisation d'un socle pour pose de la pompe avec margelle, anti-bourbier, regard de visite etc., l'aménagement d'un puisard, la réalisation d'un canal d'évacuation, la réalisation d'une clôture en parpaings);
- ❖ **Fourniture et pose de la pompe** (la fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine type India Mark II);
- ❖ **Mise en service des ouvrages** (le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits, l'animation et la formation de deux artisans réparateurs, le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits).

**3- ALLOTISSEMENT**

Le présent dossier comporte 5 lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des cinq lots.

**4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:**

Les travaux de réalisation des forages positifs ont des coûts prévisionnels suivant :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (F CFA)
1	Forage équipé de PMH à <b>WANTAMO</b>	8 500 000	170 000
2	Forage équipé de PMH à <b>MONAY</b>	8 500 000	170 000
3	Forage équipé de PMH à <b>KISSI</b>	8 500 000	170 000
4	Forage équipé de PMH à <b>MBONGA</b>	8 500 000	170 000
5	Forage équipé de PMH à <b>SARAMBI</b>	8 500 000	170 000
<b>TOTAL</b>		<b>42 500 000</b>	<b>//</b>

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **42 500 000 (Quarante deux millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.**

## 5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2026.

## 7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA, Secrétariat du Maire** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

## 9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard le **29 MAI 2026** à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° **A7** IAONOPUI/CBO/ISG/CIPM/2026 DU **05 MAI 2026**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A WANTAMO, MONAY, KISSI, MBONGA ET SARAMBI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST » (Mentionner le lot)**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire** le **29 MAI 2026** à 11 HEURES précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- 4) de l'absence de l'attestation de catégorisation ;
- 5) Le reçu CDEC

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Lettre de soumission de la proposition financière non timbrée, datée et signée.

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### A. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Méthodologie et du planning d'exécution des travaux ;
- 2) Planning d'exécution des travaux comprenant toutes les tâches du devis quantitatif et estimatif ;
- 3) Planning d'approvisionnements et de mobilisation du matériel concordant avec le planning d'exécution ;
- 4) Attestation et rapport de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- 5) CCTP paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 6) CCAP paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 7) Présentation des offres ;
- 8) Plans d'exécution signés à chaque page.

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 07 « Oui » sur 08 « Oui ») seront examinées.**

## 13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 14- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire timbrée et acquittée à la main, d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2%** du cout prévisionnel de chaque lot soit **Cent soixante-dix mille (170 000) francs par lot**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

#### 15- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois par lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

#### 17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam

BETARE OYA, le **05 MAI 2026**

Le Maire,

(Autorité Contractante)

#### AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/LD ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

